



Succession et regime matrimonial

Par **alexandrevals**, le **09/08/2014** à **19:37**

Mon père est décédé récemment de la maladie d'Alzheimer et je viens de me rendre compte que ma mère alors qu'il était malade l'a trainé chez le notaire pour faire un cht de regime matrimonial pour communauté universelle.

Il y a entre autre réalisation de condition suspensive avec interdiction de reprise des apports et capitaux par les héritiers homologuée par le TGI. Cela revient il a me déhériter totalement , Que puis-je faire pour faire valoir mon droit de succession (reservataire) sachant que je me suis occupée de mon père jusqu'à sa fin.

Merci.